REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST SAUVEUR DE PUYNORMAND

L'an deux mil vingt et un le vingt six mars

Le Conseil municipal de la Commune de Saint Sauveur de Puynormand, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal: 19 mars 2021

Présents: Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mme CADOT Martine, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mme DAUNIS Sandrine, Mme VIALE Anne Marie, Mr BOURDONCLE Denis et Mr DOLE Franck.

Absent excusé: Mr LOUIS Fabrice

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil que la cloche de l'Eglise ne fonctionne plus. L'entreprise BODET qui assure la maintenance a établi un devis d'une montant de 2 509.80 € TTC.

Le système électrique est entièrement à revoir et à mettre aux normes.

Le devis est accepté à l'unanimité.

CALI – PLUi:

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-Président de la CALI en charge de l'urbanisme, qui demande au Conseil de désigner un élu titulaire et un suppléant pour participer aux réunions préalables et au suivi du PLUi.

Monsieur DUBET Jean-Pierre et Madame CADOT Martine sont volontaires et désignés à l'unanimité.

A - PREPARATION BUDGETAIRE:

Monsieur DUBET donne lecture de la préparation budgétaire 2021 et des dépenses réalisées en 2020.

B - URBANISME

Le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de Monsieur Bernard GIRET.
Maître CAZCARRA, avocat de la commune, a été interrogé par mail pour connaître la procédure à suivre pour la demande de démolition des deux constructions illégales de Monsieur Bernard GIRET.

Questions diverses:

Monsieur Claude MICOINE informe le Conseil que Monsieur Bernard GIRET l'a appelé à son domicile car il souhaite couper des arbres dont certains sont situés en domaine public car ils font de l'ombre à son près.

MCA Coutras a demandé le règlement d'urbanisme de la Commune pour la vente des terrains de Monsieur Bernard GIRET.

Le marché public pour l'achat du tracteur avec épareuse et chargeur va être déposé lundi avec une date de remise au 22 avril 2021 à midi.

Monsieur le Maire demande de relancer Monsieur CHARDON du Département concernant la Route de Camps et la Route de Puynormand suite à sa visite du 2 mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 30.